

M. Lundrigan: Oui, monsieur le président, ce sont là des observations préliminaires qui me servent d'entrée en matière. Je tiens à bien étayer mes fondations. Le fait est que nous ne pouvions pas développer notre économie comme il le fallait parce que nous ne disposions pas d'une assiette fiscale et que le gros de nos ressources n'était pas suffisamment mis en valeur pour nous permettre de développer notre industrie de la pêche. Il y a vingt ans, nous faisons notre entrée dans la nation canadienne mais, pour ce qui est des Terre-Neuviens, cette nation s'est avérée particulièrement décevante car elle n'a jamais considéré les pêcheries comme constituant une partie importante de son économie avec le résultat que des quantités de blagues terre-neuviennes circulent, exactement comme celle racontée plus tôt dans la soirée par un député NPD.

• (9.20 p.m.)

Des voix: C'est honteux!

M. Lundrigan: J'aimerais que les députés me permettent de poursuivre mon discours car leur attitude dénote qu'ils considèrent les Canadiens de l'Est comme des sortes de demi-frères dans l'unité de notre grand pays. Depuis des années nous dépendons des aumônes qu'on nous accorde quand nous nous efforçons de développer notre économie. On ne nous a jamais vraiment offert la possibilité d'exploiter nos ressources et surtout les pêcheries. Les pêcheries canadiennes ont traversé plusieurs années de marasme relatif. L'Union soviétique, l'Allemagne de l'Ouest et la Pologne ont épuisé nos ressources. Même l'Algérie se construit actuellement une flotte de pêche.

M. l'Orateur: J'invite le député à revenir rapidement au sujet, c'est-à-dire si oui ou non un sous-ministre des pêcheries devrait être nommé par le gouverneur en conseil. Je sais qu'il est en train d'étayer son argumentation sur ce sujet, mais je l'invite de nouveau à revenir rapidement sur la question de savoir s'il est nécessaire de nommer un sous-ministre.

M. Lundrigan: Je ne suis pas le moins du monde surpris de ce que la présidence conteste le bien-fondé de mon argumentation. Par exemple, en 1968, les Russes ont prélevé 25 p. 100 du poisson des bancs de l'inlet Hamilton, les frayères les plus importantes du Labrador. Leur prise s'est élevée à un milliard de livres, ce qui suffirait à donner du travail à la plus importante usine de ma circonscription pendant 100 ans.

Le Canada ne s'est pas laissé émouvoir pour autant. Il n'a pas volé au secours de ses ressources. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a pas trouvé le ressort, le courage—ou peut-être n'a-t-il pas vu l'intérêt—de prendre une initiative à ce sujet. La question ne nous a pas semblé suffisamment importante. Nous n'avons pas montré notre détermination d'exploiter ces ressources pour notre propre compte. Monsieur le président, il vous suffit de lire l'étiquette des boîtes de harengs qui sont servis en amuse-gueule à vos petits cocktails pour vous apercevoir qu'elles ne proviennent ni de Nouvelle-Écosse, ni de l'île du Prince-Édouard ni de Terre-Neuve. Non, elles viennent d'Europe parce que les Allemands ont envoyé une armada qui pêche nos harengs, les emballe et nous les revend.

Les Norvégiens et les Islandais ont mis en valeur leurs ressources de la mer. Leur économie est entièrement fondée sur la pêche. Mais qu'avons-nous fait? Cette année, après tout le drame qu'on a fait au sujet du poisson, après tout ce scandale, après avoir vu les émissions W5 à la télévision où le ministre venait nous dire qu'il connaissait le problème, après que les gens de la Colombie-Britannique aient failli prendre à l'abordage la flotte russe, et après bien des discussions bilatérales avec les Russes, qu'avons-nous donc fait? Nous sommes sur le point de mettre à la retraite le sous-ministre des Pêches. Nous allons nous débarrasser du ministère des Pêches. Après avoir consacré sa vie au service de la pêche, M. Needler va quitter ses fonctions et nous lui dirons «Si un jour nous voulons votre avis, nous vous le demanderons.»

Cela n'inquiète guère le ministre des Pêches, il va s'occuper d'une question qu'il connaît très bien. Je suis persuadé qu'il saura lutter contre toutes les formes de pollution avec la compétence voulue. C'est ce qu'il cherchait. Mais le gouvernement ne nous a pas dit si l'un des ministres d'État qu'il compte nommer sera chargé de la pêche. Nous ne pourrions bientôt plus poser des questions au ministre des Pêches. A sa place, nous aurons un ministre de l'Environnement, un sous-ministre de l'Environnement et, en descendant plus bas, un adjoint, un assistant, un directeur ou un fonctionnaire quelconque chargé de la pêche. C'est intolérable. Le bill C-207 du premier ministre ne mérite que d'être déchiré en petits morceaux et jeté dans une grande corbeille à papier.

Les Canadiens que je représente, les pêcheurs du Canada, ne sont pas entièrement conscients de la partie de cette mesure. Alors que la France, les États-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre et d'autres pays créent des ministères spéciaux pour se lancer à fond dans le domaine de l'exploitation des ressources marines, parce qu'il savent que c'est le dernier domaine encore inexploré, nous, au Canada, nous éliminons notre ministère des Pêches pour créer un ministère de l'Environnement très beau, très attrayant et alléchant, pour l'unique raison que la pollution du milieu est la question politique de l'heure. Cela ne réglera pas les problèmes des pêches. Ce sera un triste jour pour les pêcheurs du Canada lorsque la présente mesure sera adoptée. Si le gouvernement ne veut pas nous aider à exploiter nos ressources en poisson, alors il fait mieux d'élaborer un magnifique programme de bien-être social ou de nous envoyer tous à l'assistance publique.

M. le président: A l'ordre. J'hésite à intervenir de nouveau, car c'est la troisième fois que j'interromps le député. En toute déférence, je crois que le député n'a pas parlé de l'amendement à l'étude. Je l'exhorte vivement à traiter de la question de savoir s'il y a lieu de nommer ou non un sous-ministre des Pêches.

M. Lundrigan: Si j'ai autant de difficulté à convaincre le ministre que j'en ai à convaincre la présidence, alors autant vaut m'arrêter ici.

Des voix: Bravo!

M. Forrestall: Monsieur le président, la question posée par l'auteur de l'amendement est assez grave pour justifier une réponse du ministre. Comment exactement les